

## **R.P.I Aubinges - Morogues- Parassy**

### **Compte-rendu du 2ème conseil d'école le 25 février 2022**

à AUBINGES.

#### **Membres présents :**

Mesdames Collin, Jublot, Moreau, Mengual, Bertin, parents élus.

Madame Pinson, maire de Parassy, Mme Rouzier, maire d'Aubinges, M Clavier, maire de Morogues, Mme Huré, élue de Morogues, Mesdames Barthélémy, Chappuis, David, François, enseignantes.

Mme Claudine Creugny, DDEN, Mme Vataire, employée du SIRS

Membres excusés :

Mme Pillet, Inspectrice de circonscription Cher Nord

Mmes Fiault et Foltier, parents élus.

En préambule, Mme Barthélémy rappelle que le compte-rendu du conseil d'école réalisé par le président du conseil d'école et validé par un co-secrétaire de séance (Mme Bertin) sera porté à la connaissance de tous par l'intermédiaire du site des communes de Morogues et Parassy . En revanche, un exemplaire papier sera consultable dans chaque école.

#### **1) Lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école**

Mme Barthélémy en fait la lecture.

Mmes François, Chappuis et Barthélémy ne peuvent pas encore utiliser leurs tablettes car elles sont dans l'attente de la venue de M Signoret pour installer un logiciel de contrôle sur celles-ci.

Mme Pinson rappelle qu'un sondage à destination des familles va être proposé pour répondre à la question : Serait-il possible d'ouvrir la garderie à 7h15 ?

Les élus d'Aubinges et de Morogues doivent se renseigner afin d'installer des porte-vélos dans les écoles

## 2) Le protocole sanitaire

Depuis le précédent conseil d'école le protocole sanitaire dans nos écoles a été modifié a de très nombreuses reprises. Cette période a été très difficile pour tous : Pour les enfants qui ont dû se faire tester à de multiples reprises et suivre les cours à distance parfois ou de façon différente car nous n'avons pas toujours pu enseigner comme nous le souhaitions dans nos classes.

Pour les parents qui ont dû subir comme nous toutes les modifications de protocole, pour les employées et les élus de nos communes qui ont dû réagir et s'adapter en fonction des différentes absences du personnel et pour nous enseignantes qui devons quotidiennement s'informer, appliquer et demander l'application d'un protocole mouvant.

Je ne reviendrai pas dans le détail sur ces différents protocoles car tout le monde ici l'a vécu mais je voulais souligner l'attitude positive et respectueuse de chacun envers tous dans cette pénible période. Nous enseignantes, n'avons pas ou très peu ressenti de colère ce qui fut le cas dans certaines écoles mais beaucoup de soutien et d'encouragements de la part des familles et de nos élus.

A l'heure actuelle Le protocole sanitaire est passé du niveau 3 au niveau 2 .

Ce changement signifie notamment :

- La fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- La possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;
- L'allègement des règles de limitation du brassage notamment pendant les temps de restauration.

Le port du masque dans les espaces intérieurs demeure à ce stade requis dans les espaces clos, pour les personnels et les élèves de six ans et plus.

## S'agissant du dépistage :

- ❓ **A compter du 28 février**, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé sera allégé en population générale. Il le sera aussi en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'auront à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4) ;
- ❓ La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les établissements scolaires. Cette mesure de simplification s'appliquera **dès la rentrée du 21 février**.

De futurs allègements pourront être envisagés si l'amélioration de la situation sanitaire se poursuit au cours des prochaines semaines, en lien avec les allègements qui pourraient être retenus en population générale.

Mme Pinson, présidente du SIRS, remercie également le personnel du SIRS ainsi que les enseignantes de leur engagement auprès de l'école et de l'aide apportée durant cette période.

Suite à cela, il a été décidé, afin de faciliter la communication entre les familles et le SIRS qu'un formulaire leur soit distribué afin qu'elles puissent donner avec leur accord, leur adresse mail et leur numéro de téléphone.

### **3 ) Les actions réalisées et à venir**

Mme François prend la parole pour les deux classes de Parassy.

- Les élèves de GS et CP, le dernier jour avant les vacances de Noël ont visionné des courts métrages, joué à des jeux de société et profité des jeux apportés par le Père Noël des municipalités.
- Les élèves de GS et CP sont allés à la piscine le 7 janvier et y retourneront pour 4 séances de plus jusqu'au 18 mars.
- Les évaluations CP ont été repoussées et se dérouleront du 28 février au 11 mars. Mme François rencontrera par la suite les familles de façon individuelle.

- Le 24 mars, les 2 classes assisteront au spectacle de M. Duval à la salle des fêtes de Parassy. Le spectacle abordera l'histoire d'enfants qui voyagent à travers le monde.
- Les élèves de Parassy ne pourront malheureusement pas assister au spectacle du dispositif de passerelles des arts cette année. La priorité sera donnée aux écoles de Bourges.
- Les élèves de l'ensemble de l'école (de la PS au CM2) participeront, à travers un travail fait en classe, à une journée spéciale sur le thème de l'écologie qui aura lieu à Aubinges. Les familles seront par la suite invitées à cette journée.
- Le 31 mai les deux classes de Parassy iront au zoo de Beauval. Le coût de cette journée s'élève à 1223 euros (755 euros de car et 468 euros d'entrées). La coopérative scolaire prendra en charge l'intégralité de cette somme.

Mme Barthélémy prend la parole pour la classe d'Aubinges.

- Les élèves de CE1 et CE2, le dernier jour avant les vacances de Noël ont visionné le film d'animation Klaus, joué à des jeux de société et profité des jeux apportés par le Père Noël des municipalités.
- Durant la seconde période, les CE2 ont participé à des ateliers « théâtre » tous les jeudis après-midi avec l'intervention de Mr Lafay, enseignant retraité. Les CE1 participeront à leur tour aux ateliers dès jeudi 3 mars.
- Le 25 février, la classe a assisté au spectacle de danse « Vertikal » à la maison de la culture de Bourges puis s'est rendue au musée de l'école l'après-midi.
- Le 22 mars, à la salle des fêtes d'Aubinges, la classe assistera au spectacle « haïkus numériques » dans le cadre du dispositif passerelles des arts.
- Dès le 25 mars la classe se rendra à la piscine pour 3 séances dans un premier temps. Les séances seront prolongées après avec la classe des PS/MS de Mme David si la commune ou le collège d'Henrichemont propose une salle pour l'un des deux groupes.  
Si ce n'est pas le cas, les enseignantes se partageront les séances restantes.

Mme Chappuis prend la parole pour la classe de Morogues.

- Les élèves de CM1 et CM2, le dernier jour avant les vacances de Noël étaient 7 dans la classe. Ils ont pu bricoler dans une ambiance unique.
- Les CM1 et CM2 ont pu se rendre à la piscine jusqu'à Noël. Mme Chappuis remercie Madame François de lui avoir laissé la priorité. Elle a pu ainsi valider les attestations du « savoir nager » avec ses élèves.

- Les élèves participent au projet du prix des lecteurs de théâtre. Ils vont travailler sur 3 pièces et choisir celle qu'ils préfèrent. Chaque semaine ils vont à la salle des fêtes de Morogues pour travailler sur ce projet. Ils se rendront ensuite à Bourges pour rencontrer l'auteur élu.
- Le 25 février, la classe a assisté au spectacle de danse « Vertikal » à la maison de la culture de Bourges.
- Le 22 mars, à la salle des fêtes d'Aubinges, la classe assistera au spectacle « haïkus numériques » dans le cadre du dispositif passerelles des arts.
- Les 28 et 29 mars, les CM se rendront au muséum d'histoires naturelles de Bourges pour étudier les chauves-souris.

Le 5 mars, l'APE organise pour toutes les classes du RPI un carnaval où les enfants sont invités à venir déguisés pour une après-midi de fête et de surprises.

#### 4) Travaux à l'école de Morogues

Mme Chappuis demande à ce que la lumière installée au-dessus de la porte d'entrée soit réparée et que le panneau d'affichage soit changé. De même, suite aux fortes rafales de vent, un câble pend à l'extérieur de l'école et nécessite d'être changé.

#### 5) Demande de subvention exceptionnelle pour des manuels

Les programmes scolaires sont régulièrement modifiés et le fichier de géométrie/mesures des CM ne correspond plus aux manuels de mathématiques achetés en 2016. Mme Chappuis demande s'il est possible d'avoir une subvention exceptionnelle pour la rentrée 2023 afin d'investir dans de nouveaux manuels.

#### 6) Remarques et questions diverses

Un aménagement du bord de route près de l'école d'Aubinges est demandé afin que les familles puissent se garer plus facilement.

Mme Barthélémy remercie les membres présents.

La réunion se termine à 19h22

La présidente et secrétaire : Mme Barthélémy

La Co-secrétaire : Mme Bertin